



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 84670

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la protection des musées parisiens contre les intrusions et les vols. En effet, différents cambriolages sont survenus ces dernières années, encore tout récemment à Paris, au musée d'art moderne. Ce fait divers a montré que, pour des raisons financières très contraignantes, il n'est pas rare de voir des musées être dotés de signaux d'alarme souvent anciens et vétustes qui ne sont pas adaptés à la valeur très importante des oeuvres exposées. Ces vols sont parfois rendus possibles par des installations insuffisantes de sécurisation. Dès lors, il conviendrait de pouvoir réaliser un audit général des dispositifs de sécurité, dans les musées de France. Il lui demande donc de lui indiquer si cette suggestion rejoint ses préoccupations et ses projets.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84670

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8002

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)